

Un blessé grave dans une collision avec un poids lourd à Aussac-Vadalle

Un poids lourd a percuté une voiture par l'arrière sur la RN 10 dans la nuit de mercredi à jeudi. Le conducteur de la voiture a été gravement blessé



Jean-François BARRÉ

Le conducteur d'une voiture a été sévèrement blessé au cours d'une collision avec un poids lourd, vers 3h30, au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Son passager, de même que le conducteur du poids lourd ont été plus légèrement touchés. Ils ont tous trois été transportés au centre hospitalier de Girac par les sapeurs-pompiers. Hier matin, le conducteur de la voiture, gravement blessé, souffrant d'un important traumatisme crânien,

a dû être transféré au CHU Pellegrin à Bordeaux. Mohamed El Rhani, 49 ans, demeurant à Pontaud-Combault (Seine-et-Marne), circulait au volant de sa Citroën ZX sur la RN 10 en direction de Poitiers. Il avait à ses côtés Fayçal El Rhani, âgé de 16 ans.

La voiture écrasée

Tous deux rentraient chez eux en région parisienne, après des vacances, la voiture chargée de ba-

gages et de souvenirs. A la hauteur du carrefour de la Belle-Cantinière, à Aussac-Vadalle, la Citroën a subitement été percutée à l'arrière par un ensemble routier conduit par Alfonso Lopez-Gomez, 29 ans, de Bullas en Espagne, qui circulait dans le même sens.

Le poids lourd, qui transportait des vitrines réfrigérées à destination de l'Irlande du Nord, a violemment percuté l'automobile, l'a littéralement écrasée sur l'arrière. Fort heureusement, personne n'avait pris place à l'arrière de la ZX. Le choc l'a projetée sur le bas côté où elle s'est immobilisée. Déséquilibré, le poids lourd a lui aussi quitté la chaussée. Il a plongé en contrebas de la RN 10 où il s'est couché sur le flanc, au beau milieu d'un champ de tournesols, à une cinquantaine de mètres de l'endroit du choc.

Hier, alors que les frères Turgné, dépanneurs à La Chignolle, s'affairaient à transvaser le chargement de la remorque couchée dans un autre camion, les gendarmes de la brigade de Mansle ont ouvert une enquête pour tenter de déterminer les circonstances de l'accident. Elles n'avaient pu être établies hier soir.

• photo J-F.B.